



Réseau Latino-américain et Caraïbéen  
pour la Coopération en matière d'Opérations  
de Maintien de la Paix  
RELACOPAZ

III CONFERENCIA DE AMÉRICA LATINA  
Y EL CARIBE SOBRE OPERACIONES DE PAZ DE LA ONU  
**ALCONU**  
PARAGUAY 2025  
Fortalecer la Paz

### Déclaration d'Asunción 2025 - "Renforcer la Paix".

Approuvée par les Ministres de la Défense et/ou leurs équivalents, ainsi que par les Chefs des délégations participantes à la III<sup>e</sup> Conférence de l'Amérique latine et des Caraïbes sur les Opérations de Paix des Nations Unies (III ALCONU), tenue dans la ville d'Asunción, les 8 et 9 octobre 2025.

Reconnaissant que le renforcement de la paix est un processus continu impliquant l'engagement des nations envers les efforts mondiaux des Nations Unies, lesquels se sont révélés être un instrument essentiel dans la gestion des conflits et la consolidation de la paix. La présente Déclaration souligne la pertinence des Opérations de paix des Nations Unies (ONU) comme l'un des mécanismes les plus efficaces pour préserver la paix, la stabilité et la sécurité internationales.

Considérant que « RENFORCER LA PAIX » requiert une approche intégrale et multidisciplinaire, l'ONU joue un rôle crucial non seulement dans la prévention des conflits, mais également dans leur résolution pacifique par la diplomatie, la médiation et les missions spéciales. Afin de consolider une culture de la paix, il est essentiel de promouvoir une éducation fondée sur les principes de respect de la dignité et de la liberté humaines, de règlement pacifique des différends et de solidarité entre les nations. Cette éducation doit encourager des valeurs, des attitudes et des comportements qui rejettent la violence et promeuvent le dialogue, la coopération et la coexistence pacifique.

Réitérant que le Réseau Latino-américain et Caraïbéen pour la coopération en matière d'opérations de maintien de la paix (RELACOPAZ), né de la I<sup>re</sup> Conférence de l'Amérique latine et des Caraïbes sur les Opérations de Paix (I ALCONU) en 2022 et consolidé lors de la II<sup>e</sup> ALCONU en 2023, demeure un espace de réflexion et de coopération régionale autour de la paix. Son objectif est de promouvoir une plus grande coopération et coordination entre les pays de la région afin d'appuyer les missions de paix de l'ONU, de renforcer la capacité opérationnelle et de faciliter l'échange de connaissances et de bonnes pratiques.



**Réseau Latino-américain et Caraïbéen  
pour la Coopération en matière d'Opérations  
de Maintien de la Paix  
RELACOPAZ**

III CONFERENCIA DE AMÉRICA LATINA  
Y EL CARIBE SOBRE OPERACIONES DE PAZ DE LA ONU  
**ALCONU**  
PARAGUAY 2025  
Fortalecer la Paz

Tenant compte de ce qui fût déclaré durant la Déclaration de Mendoza adoptée lors de la XVI<sup>e</sup> Conférence des Ministres de la Défense des Amériques, le 16 octobre 2024, ainsi que des points soulevés dans le cadre de la Conférence ministérielle des Nations Unies sur les opérations de paix tenue à Berlin les 13 et 14 mai 2025.

Réaffirmant la nécessité d'optimiser la participation de l'Amérique latine et des Caraïbes aux opérations de paix de l'ONU, il est fait appel à un renforcement de la formation en coordination avec l'Association latino-américaine des centres d'opérations de paix (ALCOPAZ), afin que les pays de la région puissent contribuer plus efficacement aux efforts internationaux en faveur de la paix.

Affirmant que les Opérations de Paix de l'ONU sont fondamentales pour le bien-être, les droits humains et les libertés fondamentales de tous, en garantissant le respect de la vie, de la santé, de la sécurité, de l'intégration et du développement sous toutes ses formes. Il est impératif que les États membres continuent de travailler ensemble, de manière constante et coordonnée, pour trouver des solutions pacifiques aux conflits existants et émergents.

En conséquence, un appel urgent est lancé à la prévention des conflits et à la mise en œuvre de mesures diplomatiques, politiques et de coopération visant à éviter de nouveaux foyers de violence.

Réaffirmant l'engagement à promouvoir la participation des femmes dans les opérations de paix, il est essentiel de garantir la mise en œuvre complète de la Résolution 1325 (2000) et des résolutions connexes du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Notre région a soutenu activement cette disposition ; il convient donc de poursuivre et de renforcer la participation féminine pour assurer une inclusion accrue dans le cadre des déploiements des membres à part entière de RELACOPAZ.

Considérant les menaces mondiales émergentes, notamment le risque de prolifération des armes qui menace la paix mondiale, il est fondamental que la région d'Amérique latine et des Caraïbes demeure un référent de paix, en maintenant son engagement envers les principes de non-prolifération et de règlement pacifique des différends.



**Réseau Latino-américain et Caribéen  
pour la Coopération en matière d'Opérations  
de Maintien de la Paix  
RELACOPAZ**

III CONFERENCIA DE AMERICA LATINA  
Y EL CARIBE SOBRE OPERACIONES DE PAZ DE LA ONU  
**ALCONU**  
PARAGUAY 2025  
Fortalecer la Paz

Considérant la situation particulière d'Haiti, en référence à la détérioration continue de la sécurité sur son territoire et au risque de crise humanitaire que connaît ce Membre à part entière, laquelle serait de nature à affecter négativement l'ensemble de la région, et en connaissance de l'action du Conseil de Sécurité des Nations Unies, qui envisage l'évolution de son intervention à travers une mission de nature renouvelée.

Par conséquent, les Ministres de la Défense et/ou leurs équivalents, ainsi que les Chefs des délégations participantes à la III<sup>e</sup> ALCONU ;



**DÉCLARENT :**

1. Que les conflits existants et émergents continuent de perturber la paix et l'harmonie, affectant gravement les secteurs les plus vulnérables comme les enfants, femmes, personnes âgées et personnes en situation de handicap, et limitant l'exercice de leurs droits et libertés fondamentales; il est essentiel que les États œuvrent ensemble pour trouver des solutions pacifiques, promouvoir la coopération régionale et le multilatéralisme, et accorder une attention particulière à une bonne application de la protection des civils.
2. Qu'ils manifestent leur volonté de renforcer les mécanismes de dialogue et de coopération pour intégrer la région aux efforts de maintien et de consolidation de la paix en appui à l'ONU, et qu'il est urgent de collaborer à la prévention de nouveaux foyers de violence par des mesures diplomatiques et politiques.
3. Qu'il est nécessaire de renforcer le RELACOPAZ, en invitant tous les pays de la région à unir leurs critères et approches, ce qui contribuera aux efforts de paix régionaux et mondiaux.
4. Qu'il est prioritaire d'intensifier les efforts pour identifier des mécanismes innovants et durables de financement, afin d'accroître la quantité et la qualité des ressources allouées aux Opérations de Paix, favorisant la coopération stratégique et la disponibilité budgétaire des membres pour les déploiements et les conditions opérationnelles sur le terrain.
5. Qu'il est fondamental de promouvoir la contribution aux Opérations de maintien de la Paix, en favorisant la participation pleine, sûre et significative des femmes à tous les niveaux de planification, de décision et d'exécution des opérations de paix, conformément aux engagements internationaux et aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité de l'ONU.



6. Qu'il est important de reconnaître que les capacités linguistiques et de communication de nos militaires, policiers et civils déployés dans les Opérations de Paix de l'ONU constituent un défi qui doit être traité en priorité au niveau national, et que, dans le cadre d'ALCOPAZ, des solutions pratiques soient explorées au niveau régional et international.
7. Considérant la récente adoption de la Résolution 2793 du Conseil de sécurité des Nations Unies, en date du 30 septembre 2025, par laquelle a été approuvée la transition de l'actuelle Mission Multinationale d'Appui à la Force de Répression des Bandes (FRB), dotée d'un mandat initial d'une durée de douze 12 mois, ayant pour objet d'assurer la protection des infrastructures, d'appuyer la Police Nationale d'Haïti (PNH) et les Forces Armées, de protéger les civils, de faciliter l'aide humanitaire et la tenue d'élections libres et transparentes, conformément au droit international et aux droits de l'homme. La RELACOPAZ continue à suivre avec attention ce processus en cours.
8. Considérant que, lors de la réunion plénière tenue à cette date, il a été pris en considération la présentation et les conclusions de la Conférence Ministérielle sur les Opérations de maintien de la Paix, tenue à Berlin en mai 2025, ainsi que des réflexions pertinentes sur l'avenir du maintien de la paix des Nations Unies. Il a été souligné la situation de vulnérabilité des enfants, des jeunes et des femmes dans les contextes de conflit, tout en reconnaissant la précieuse contribution des femmes aux opérations de paix. Ainsi, des informations ont été reçues de la part des Nations Unies concernant le Système de Capacités et de Préparation pour les Opérations de Maintien de la Paix, le Mécanisme de Coordination Allégé, le Programme de Partenariats Triangulaires, ainsi que les résultats de l'étude élaborée par la RELACOPAZ sur les barrières linguistiques auxquelles le personnel en uniforme d'Amérique latine et des Caraïbes est confronté dans le cadre de ces opérations. Enfin, un suivi a été assuré concernant la situation de la paix et de la sécurité en Colombie et en Haïti.
9. Que, la III ALCONU souligne la préoccupation suscitée par le nombre élevé de personnes tombées au service de la paix, dans l'accomplissement de leur devoir, au sein des différentes Missions de maintien de la paix qui ont été menées.



**Réseau Latino-américain et Caribéen  
pour la Coopération en matière d'Opérations  
de Maintien de la Paix  
RELACOPAZ**

III CONFERENCIA DE AMERICA LATINA  
Y EL CARIBE SOBRE OPERACIONES DE PAZ DE LA ONU  
**ALCONU**  
PARAGUAY 2025  
Fortalecer la Paz

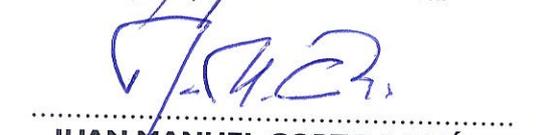
10. Que toute conclusion, déclaration, information ou contribution intellectuelle émanant de ce Réseau sera conforme aux normes nationales respectives et aux résolutions internationales, en particulier aux dispositions du Conseil de Sécurité de la ONU.
11. Que la présente Déclaration ne constitue pas un instrument juridiquement contraignant, respectant la souveraineté et la libre volonté des États membres à développer leurs activités dans le cadre de ce Forum.
12. Les participants expriment leur reconnaissance à la République du Paraguay pour l'organisation et la tenue de la III Conférence ALCONU.
13. Les participants remercient la République Orientale de l'Uruguay d'assumer la Présidence Pro Tempore de la RELACOPAZ pour la période 2026-2027.

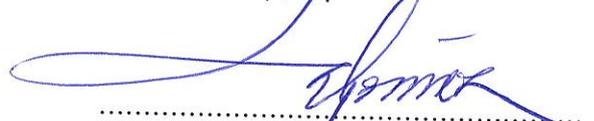
Note : Il est précisé que, bien que le texte emploie le terme « opérations de maintien de la paix », certains pays, conformément à leur législation nationale, les désignent sous l'appellation « opérations de paix » ou « opérations de maintien de la paix ».

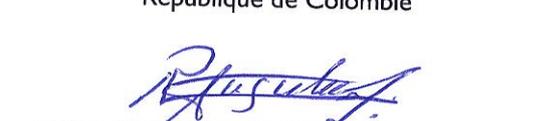
  
.....  
**ROSENDO MARTIN ALSINA**  
Directeur National de la Politique Internationale  
de la Défense  
République Argentine

  
.....  
**PAULO CÉSAR BITTENCOURT FERREIRA**  
Amiral d'escadre – Chef des affaires stratégiques  
de l'État-major conjoint des Forces armées  
République Fédérative du Brésil

  
.....  
**MANUEL FRANCISCO GORMAZ LIRA**  
Ambassadeur-Extraordinaire et Plénipotentiaire  
du Chili au Paraguay  
République du Chili

  
.....  
**JUAN MANUEL CORZO ROMÁN**  
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire  
de Colombie au Paraguay  
République de Colombie

  
.....  
**ERWIN ROLANDO GÓMEZ BARRERA**  
Général de Division – Chef d'État-major de la  
Défense Nationale  
République du Guatemala

  
.....  
**RICARDO AUGUSTIN**  
Conseiller au Ministère de la Défense Nationale  
République d'Haïti



**Réseau Latino-américain et Caribéen  
pour la Coopération en matière d'Opérations  
de Maintien de la Paix  
RELACOPAZ**

III CONFERENCIA DE AMERICA LATINA  
Y EL CARIBE SOBRE OPERACIONES DE PAZ DE LA ONU  
**ALCONU**  
PARAGUAY 2025  
Fortalecer la Paz

.....  
**JAVIER SANDOVAL DUEÑAS**

Général de la Brigade Aérienne – Sous-chef de la  
Doctrine Militaire de l'Etat-major Conjoint de la  
Défense Nationale  
États-Unis du Mexique

.....  
**ÓSCAR LUIS GONZÁLEZ CAÑETE**

Général d'Armée (R) – Ministre de la Défense  
Nationale  
République du Paraguay

.....  
**GUILLERMO AUGUSTO PORTILLO  
CARRILLO**

Colonel de l'armée du Pérou (R) – Directeur  
des Affaires Multilatérales et de la Coopération  
Internationale du Ministère de Défense  
Nationale  
République du Pérou

.....  
**NADIA ALMEIDA SANGUINET**

Directrice Générale de la Politique de Défense  
République Orientale de l'Uruguay